

COMMUNE DE BACHAS 31420

SÉANCE DU VENDREDI 10 OCTOBRE **2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 octobre, les membres du Conseil municipal de la Commune de Bachas, se sont réunis à dix-huit heures trente à la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 3 septembre deux mille vingt-cinq, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

5 conseillers :

Mr Bouziane BRINI, Mme Patricia BOS-SAUTEREAU, Mme Murielle RATA, Mme Chantal ROUFFIANGE, Mr Thierry VIGNEAUX

ÉTAIENT ABSENTS PRÉSENTÉS :

1 – Mme. Esther CASTAING

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTES :

1
1– Serge MOUNES

PARTICIPAIENT À LA RÉUNION

0

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme ROUFFIANGE est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

ORDRE DU JOUR

- Points d'information sur les travaux des appartements
- Questions diverses

Points d'information sur les travaux des appartements

L'installation du chantier est en place. Une réunion de chantier s'est tenue dans la matinée de ce 10 octobre. Olivier Dumora de Comminges Bâtiment a mentionné qu'il étudiait une méthode plus rapide et moins couteuse pour la reprise structurelle.

L'utilisation de la ligne de crédit auprès du Crédit Agricole vient d'être entamée pour le paiement d'une première facture relative au chantier. A cet effet, la secrétaire fera la gestion des factures et leur paiement respectif via un tableau excel qui reprendra le nom du prestataire, la référence du lot de la prestation, la date de l'envoi de la facture au Crédit Agricole, la date du paiement, l'encours de la ligne de crédit et le montant des intérêts dus sur l'encours utilisé. Ceci étant un travail supplémentaire pour la secrétaire, il est envisagé de lui faire faire des heures supplémentaires en télé-travail.

Chantal Rouffiange accepte de superviser ce tableau pour autant qu'elle reçoive tous les éléments qui doivent se trouver dans le dit-tableau

Questions diverses

PREPARATION DU 11 NOVEMBRE

Mme. Rouffiange se charge de commander la gerbe à Madame Maurice, Mr. Brini se charge des courses.

COMISSION ELECTORALE

Mr. Vigneaux va contacter les autres membres de la commission pour fixer une date de réunion afin de vérifier la liste des électeurs inscrits à Bachas, et de contacter par courrier les personnes susceptibles d'être radiées.

RAPPEL

Mme. Rouffiange pourra-t-elle être disponible pour :

Invitation au 60 ans de la SPA de Saint-Gaudens le 15 octobre à 17 heures (NON)

Réunion du SDEHG le 31 octobre à 10h à Boussan (OUI)

CONTRATS D'ASSURANCE

Il est confirmé que les travaux de l'ancienne école sont assurés. Cependant c'est l'occasion de faire le point sur les contrats anciens et voir s'il ne faudrait pas les mettre à jour en fonction de la population actuelle, par exemple, est-ce que l'agrandissement de la salle des fêtes avait été pris en compte ?

L'AFFOUAGE

Le bois a bien été coupé, il y a environs 100 stères répartis en lots de quatre stères. Le prix pour un stère n'est pas encore fixé, il devrait tourner autour de 38 ou 39 euros. Monsieur Brini se charge d'en informer les habitants.

LOCATION DE LA SALLE DES FETES PAR RPI

La salle des fête sera louée gratuitement pour la fête des enfants dans le courant du mois de mars 2026. Les frais de chauffage et le nettoyage devront être pris en charge par l'association RPI

Prochaines réunions :

A 18h30 à la Mairie de Bachas
Le vendredi 14 novembre 2025

Fin de Séance : 20H00